



Congé pour accompagner un parent hospitalisé

Par **marseille02**, le **31/12/2015** à **11:24**

Bonjour,

Je dois me faire hospitaliser pour une opération en ambulatoire et il faut que mon mari soit présent car je ne pourrais pas conduire pour rentrer (contra-indication médicamenteuse et suite de l'opération).

Mon mari a -t-il droit à un jour de congé exceptionnel ou devra-t-il prendre un jour de congé?

Merci par avance.

Bonnes fêtes de fin d'année

Par **P.M.**, le **31/12/2015** à **13:02**

Bonjour,

Sauf disposition particulière à la Convention Collective applicable que je n'ai pas souvenir avoir déjà lue, il n'est pas prévu de jour de congé pour ce genre d'évènement sachant que le transport peut être éventuellement effectué par Véhicule Sanitaire Léger sur prescription médicale...

Par **marseille02**, le **31/12/2015** à **16:19**

Merci pour cette information.

Cordialement

E.A